

Rapport d'étape 2023 du Plan pluriannuel d'Aide juridique Ontario relatif à l'application de la LAPHO



Résumé des progrès accomplis

Ce rapport sommaire décrit les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs énoncés dans le Plan pluriannuel d'Aide juridique Ontario (AJO) relatif à l'application de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). Le rapport décrit des projets et initiatives pertinents qu'Aide juridique Ontario (AJO) a lancés et qui étaient en cours de janvier 2023 à janvier 2024, inclusivement. Il s'agit d'une liste non exhaustive des travaux entrepris par AJO cette année. AJO a travaillé avec le comité d'accessibilité, le bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) ainsi que de nombreux services et individus à AJO à l'exécution de ces initiatives et activités visant à améliorer l'accessibilité du milieu de travail. AJO fait rapport uniquement sur les activités décrites dans le plan pluriannuel relatif à l'application de la LAPHO.

Politiques

AJO s'est engagée à établir sa politique en matière d'accessibilité et sa politique en matière d'accessibilité en matière de ressources humaines et à les examiner chaque année.

En 2023, AJO a examiné ces deux politiques. Le comité d'accessibilité, le bureau de l'ÉDI et les parties intéressées pertinentes de l'organisme ont participé à cet examen. Les politiques sont affichées sur les sites Web, interne et externe.

Possibilités d'apprentissage et de développement

Formation relative à la LAPHO et formation relative au service à la clientèle

AJO offre une formation à ses employés et bénévoles sur les normes d'accessibilité et sur le *Code des droits de la personne*, notamment en ce qui concerne les personnes handicapées. La formation de l'ensemble du personnel et des bénévoles doit être suivie dans les 30 jours suivant le premier jour de travail ou dès que possible. La participation à la formation est inscrite dans la base de données des RH d'AJO.

Les avocates et avocats inscrits au tableau d'AJO doivent attester qu'ils ont suivi la formation sur les normes d'accessibilité d'AJO avant de pouvoir être inscrits au tableau ou renouveler leur inscription.

AJO s'est engagée à offrir une formation supplémentaire au personnel et aux bénévoles. En 2023, AJO a organisé de nombreuses possibilités d'apprentissage, notamment :

- des déjeuners-conférences sur la santé mentale
- une formation obligatoire sur la politique d'accessibilité, à l'intention de l'ensemble du

personnel

- un déjeuner-conférence sur l'autonomie en matière de santé grâce aux enseignements autochtones
- une formation sur les traumatismes indirects

AJO a créé des ressources et outils d'apprentissage continu pour favoriser un service à la clientèle accessible, notamment :

- ressources en matière de santé mentale pour les personnes 2SLGBTQ+
- des ressources en matière de traumatismes indirects
- du matériel éducatif et des ressources en matière d'accessibilité

Plan d'intervention en cas d'urgence

Il est important pour AJO de procurer un environnement de travail sûr à l'ensemble de son personnel. Depuis la mise en place de sa politique de modèle hybride, AJO a actualisé son guide d'intervention en cas d'urgence pour tenir compte du nouvel environnement de travail.

Comité d'accessibilité

Le comité d'accessibilité continue de se réunir tous les deux mois. Le comité travaille à la mise en place de possibilités d'apprentissage pour le personnel et contribue aux initiatives actuelles en matière d'accessibilité à AJO. Il promeut un milieu de travail inclusif et accessible à AJO.

Sondage sur la diversité démographique et l'inclusion

AJO travaille avec une organisation extérieure spécialisée dans la réalisation d'analyses organisationnelles de grande envergure dans une optique d'inclusion, de diversité, d'équité et de lutte contre le racisme. Ensemble, nous prévoyons réaliser notre deuxième sondage sur la diversité démographique et l'inclusion. Ce sondage nous aidera à acquérir une compréhension plus approfondie des problèmes auxquels font face les membres du personnel handicapés. Il permettra à AJO de créer un environnement plus inclusif et accessible avec le concours du personnel qui aura l'occasion de se faire entendre. Le sondage est prévu pour janvier 2025.

Pour de plus amples renseignements sur le plan d'accessibilité ou pour demander le présent document en format accessible, contactez le :

Bureau de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Aide juridique Ontario

20 rue Dundas Ouest, bureau 730

Toronto (Ontario)

M5G 2H1

Tél. : 416 979-2352

accessibility@lao.on.ca